

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Pour diffusion immédiate »

Me Louis Bouthillier, récipiendaire de la *Médaille du mérite* de l'APPCP.

Montréal, 14 décembre 2016 - Le 17 novembre 2016, l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP) remettait à Me Louis Bouthillier, procureur au Bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales de Montréal, la *Médaille du mérite* de l'APPCP.

L'Association a ainsi reconnu la compétence exceptionnelle de Me Bouthillier, son engagement envers la justice, son talent de plaideur, son ardeur au travail, sa détermination et le soutien qu'il accorde à ses collègues. Me Bouthillier représente, tant pour l'APPCP que pour tous ses membres, l'excellence professionnelle et le dépassement.

La Médaille du mérite

La *Médaille du mérite* est la plus haute distinction qu'un procureur puisse recevoir de l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales. Elle est remise depuis 1986 pour honorer des procureurs exceptionnels.

L'APPCP

L'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP) est un organisme dont l'objectif principal est d'assurer la représentation professionnelle de tous les procureurs aux poursuites criminelles et pénales du Québec. Elle défend les intérêts professionnels, sociaux, moraux et économiques de ses membres et négocie les conditions de travail pour l'ensemble de ceux-ci.

Source : Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales

Renseignements : Me Guillaume Michaud, vice-président
418-841-9732